

[LA QUALITÉ EN MATIÈRE DE TRADUCTION]

Jusqu'ici nous n'avons disposé, sur ce problème de la qualité en matière de traduction, que de témoignages. Et certains, dès avant saint Jérôme, étaient instructifs. Mais, dans les cas les meilleurs, ils proposaient ou codifiaient des impressions générales, des intuitions personnelles, des inventaires d'expériences et de recettes artisanales. En rassemblant, chacun selon son gré, toute cette matière, on obtenait un empirisme de la traduction, jamais négligeable, mais un empirisme tout de même.

L'accroissement du nombre des traducteurs et du besoin qu'on a d'eux, l'accroissement des exigences des publics aussi, l'accroissement du sens des responsabilités des traducteurs eux-mêmes, leur organisation dans des sociétés nationales et dans une fédération, la vie collective et les contacts que ces organismes impliquent, tout amène l'activité traduisante à devoir et vouloir sortir de l'âge empirique. Elle essaie donc, et sans prétention, de se considérer (sans doute pour la première fois) comme activité spécifique, avec son objet, ses démarches et ses problèmes, – et cela d'un regard enfin scientifique. Deux ouvrages, à quelques années d'intervalle, ont réclamé pour la traduction ce statut d'objet distinct d'étude scientifique. En 1953, *l'introduction à une théorie de la traduction*, de Federov invite à incorporer l'étude de la traduction dans l'ensemble des disciplines linguistiques¹. En 1958, Vinay et Darbelnet, dans leur *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, déclarent que «ce serait faire à la traduction le plus grand tort que de la classer sans examen parmi les arts», et proposent «l'inscription normale de la traduction dans le cadre de la linguistique²».

Cette candidature, que la traduction pose, à figurer dans un traité de linguistique générale, – au même titre que le bilinguisme et le contact de langues, la géographie linguistique ou l'étymologie, – pose une double question préjudicielle, tout à fait légitime : il y a des traducteurs qui ne voudront sans doute pas renoncer à définir la traduction comme

¹ Cité par E. Cary, *Théories soviétiques de la traduction*, dans *Babel III*, 4 (1957).

² Paris, Didier, 1958, p. 23.

LA QUALITÉ EN MATIÈRE DE TRADUCTION

un art; et des traducteurs, souvent les mêmes, qui contesteront que la traduction doit être considérée comme une opération relevant strictement de la linguistique.

C'est la position d'Edmond Cary qui, dans plusieurs de ses travaux, met l'accent sur le fait que la définition de Fedorov «résiste mal à l'épreuve des faits»³ : la traduction n'est une opération ni totalement scientifique, ni totalement linguistique. Elle est, dit Cary, «une opération *sui generis*»⁴, il faut donc l'étudier comme telle, dans toute sa complexité, sous tous ses aspects, peut-être irréductibles à l'unité d'une définition scientifique : la traduction littéraire est une opération littéraire, comme la traduction poétique est une activité poétique, et comme le doublage cinématographique est une activité cinématographique.

En fait, les vues nient moins la thèse de Federov qu'elles ne la complètent à juste titre : la traduction (littéraire) n'est pas seulement une opération linguistique, qui puisse être épuisée par l'analyse scientifique des problèmes de lexique, de morphologie et de syntaxe. Lorsqu'Edmond Cary, pour libérer la traduction d'une inféodation totale à la linguistique, s'appuie sur le fait «que les linguistes eux-mêmes tendent à s'éloigner des conceptions étroitement formelles de naguère pour concevoir la langue et ses différentes composantes comme autant de faits liés à tout un contexte culturel et se dissolvant en lui»⁵, nul ne le contredira parmi les linguistes. On lui répondra seulement que, pour des raisons méthodologiques, à côté de la linguistique interne (étude des structures lexicales, morphologiques, syntaxiques) il faut considérer, – mais distinguer scrupuleusement, – la psychologie linguistique, ou psycho-linguistique, et la sociologie linguistique, ou socio-linguistique (englobant ainsi toute l'anthropologie culturelle, et tout ce que nous appelons la «civilisation», qui sous-tend une œuvre littéraire). D'autre part, en distinguant la linguistique proprement dite (étude des structures qui constituent le code, ou système de communication, d'une langue) d'avec la stylistique (étude de ses moyens propres

³ E. Cary, *Comment faut-il traduire?* Cours polycopié de l'université radiophonique internationale, Paris, 1958, leçon 1, p. 1.

⁴ Id., *ibid.* p. 4.

⁵ Id., *ibid.* p. 5.

LA QUALITÉ EN MATIÈRE DE TRADUCTION

d'expression, des plus socialement figés jusqu'aux plus génialement individuels), les linguistes eux-mêmes indiquent le passage de la linguistique à l'esthétique. Ils suggèrent eux-mêmes la réponse à notre question préjudicielle : la traduction, comme l'architecture ou la médecine (ou tant d'autres activités humaines ayant pour objet l'homme) est, ou peut être, ou doit être à la fois une science et un art : un art sous-tendu par une science. C'est la linguistique elle-même qui nous enseigne le plus clairement que les opérations de traduction comportent à la fois des problèmes linguistiques et des problèmes non-linguistiques (extra-linguistiques, ou comme on dit, à tort : métalinguistiques). Étudier la qualité dans la traduction littéraire, c'est donc poser deux questions, proposer deux enquêtes, l'une de linguistique au sens le plus large du mot, l'autre d'esthétique.

Mais, si nous voulons nous délivrer de tout impressionnisme et de tout subjectivisme en étudiant ces deux questions, si nous voulons renoncer aux généralités et aux banalités, comme aux formulations péremptoires indémontrées, nous gagnerons à nous laisser conduire en premier lieu par le courant qui nous emporte vers une analyse scientifique des opérations et des faits de traduction. Nous y gagnerons de mettre de l'ordre dans le détail d'une recherche où, jusqu'ici, il n'y en a guère eu. Nous y gagnerons d'introduire une méthode à la place de nos impressions, de mettre un classement dans nos expériences. Nous y gagnerons aussi de trouver toute prête une terminologie soigneusement définie, malgré bien des désaccords, – celle de la linguistique. Tout cela, certes, n'est qu'un commencement, nous devons modifier probablement cet ordre, perfectionner cette méthode, refaire ce classement. Mais nous aurons assis la démarche scientifique qui permettra d'analyser toujours plus objectivement notre activité traduisante. Nous aurons appliqué finalement le *Discours de la méthode* en matière de traduction.

Nul doute que cette analyse méthodique de l'activité traduisante ne nous amène à des idées plus exactes, et donc plus efficaces, au sujet de ce qu'il faut entendre par la qualité d'une traduction littéraire. C'est à ce traitement cartésien que Vinay et Darbelnet viennent de soumettre la traduction, dans l'ouvrage cité, dont le sous-titre est, peut-être pour la première fois dans l'histoire de notre discipline : *Méthode et traduction*.

Cette méthode, écrite à la lumière de la linguistique de Saussure et de la stylistique

LA QUALITÉ EN MATIÈRE DE TRADUCTION

de Bally, permet déjà de mesurer ce qu'apporte une analyse scientifique à notre problème de la qualité. La linguistique d'aujourd'hui répond avec précision, sur le plan scientifique, à cette question fondamentale : que doit-on traduire, – c'est-à-dire *faire passer* d'une langue à l'autre, – dans un texte (pour atteindre le plus totalement possible l'objectif premier, la qualité première d'une traduction : la fidélité totale à tout le texte)?

La vieille réponse c'est qu'il faut traduire le texte, rien que le texte, et tout le texte. Réponse intuitive, et très fine. Mais c'est la linguistique contemporaine qui répond par une analyse exhaustive à cette autre question qui naît de la première : qu'est-ce que *tout* le texte? De quoi se compose la totalité du message transmis par un texte?

La vieille intuition de tous les bons traducteurs a répondu depuis longtemps : c'est le contexte. Mais qu'est-ce que le contexte? La vieille notion de contexte est assez claire : le contexte, c'est l'ensemble des indices qui, dans la totalité d'un texte donné, en éclairent une des parties. Sans contexte, impossible de traduire : *le mécanicien n'a rien vu*.

Mais la notion de contexte est devenue figurée, et il a fallu inventorier ces sens figurés. Le contexte d'une page de roman, c'est ce roman. Mais il existe un contexte de ce roman, qui est la totalité de l'œuvre du romancier. Mais il existe un contexte de ce romancier, c'est la totalité des œuvres des romanciers, mettons, français, ses contemporains. Puis un contexte de ces romans français contemporains; c'est l'ensemble international des romans contemporains, dans lequel a baigné l'auteur. Puis l'ensemble des romans à travers les siècles, et de la littérature à travers les siècles, – dans la mesure où ils sont impliqués dans une seule page d'un seul auteur, ne serait-ce que par une allusion. Mais à côté de ce contexte proprement linguistique qui se dilate déjà tellement, le contexte de notre page de roman, c'est aussi son «contexte» géographique d'une part, – le lieu du roman, – son «contexte» historique de l'autre, – le siècle, et même le demi-siècle, et même la décennie. Et ce contexte historique inclut tout un «contexte» social, et tout un «contexte» culturel, celui qu'opposait à Fedorov Edmond Cary : «Le contexte linguistique ne forme que la matière brute de l'opération [traduisante] : c'est le contexte, bien plus complexe, des rapports entre deux

LA QUALITÉ EN MATIÈRE DE TRADUCTION

cultures, deux mondes de pensée et de sensibilité, qui caractérise vraiment la traduction»⁶. En bref, et de cercle en cercle, le contexte, parti d'un *corpus* de deux ou trois cents mot, s'élargit jusqu'au contenu, dans l'espace et dans le temps, de toute une civilisation.

C'est pour distinguer nettement ces notions, trop figurées (de contexte géographique, historique, social et culturel) que la linguistique est amenée à proposer d'autres définitions, plus nouvelles, et plus précises. D'abord la notion du *message*, comme «l'ensemble des significations de l'énoncé, reposant essentiellement sur une réalité extra-linguistique»⁷ (géographique, historique, sociale et culturelle). Notion dont le corollaire est que «la totalité du message est plus grande que la simple somme des signes [linguistiques] qui le composent»⁸. Réservant la notion de contexte à tous les renseignements que fournit explicitement le texte (écrit, littéraire), la linguistique nomme *situation* tous les renseignements géographiques, historiques, sociaux, culturels, qui ne sont pas toujours inclus dans l'énoncé linguistique, et qui sont pourtant nécessaires pour une traduction complète de la totalité du message contenu dans cet énoncé. Pas de qualité dans une traduction sans la fidélité la plus totale possible, donc, au contexte d'abord, ensuite à la situation.

C'est la linguistique aussi qui nous a donné l'analyse exacte de toutes les «langues» différentes qu'il y a dans une même langue, qui ne se confondent pas, que ni la situation ni le contexte ne révèlent toujours. La langue vulgaire, argotique ou populaire. La langue commune, elle-même familière ou soutenue (langue écrite), ou littéraire, ou poétique. Les langues techniques, argots de métiers, jargons professionnels et terminologies scientifiques. C'est à la linguistique que nous devons d'avoir pris conscience de tous ces «registres» d'une même langue, qui nous expliquent pourquoi ce n'était jamais satisfaisant de traduire Homère dans la langue de Racine, ou Shakespeare dans celle de Voltaire. C'est la linguistique, et sa fille la stylistique, qui nous enseignent qu'il n'y a pas de qualité dans une traduction non plus, s'il n'y a pas la fidélité la plus totale possible à ces registres de langue, aussi bien qu'au

⁶ Id., *ibid.* p. 6.

⁷ Vinay et Darbelnet, ouvrage cité, p. 159.

⁸ Id., *ibid.*, p. 29.

LA QUALITÉ EN MATIÈRE DE TRADUCTION

texte, puis au contexte, puis à la situation.

Il suffira d'avoir esquissé ce tableau pour mesurer tout le chemin parcouru depuis le temps, pas tellement lointain, où la fidélité d'une traduction signifiait le mot-à-mot, le mot-pour-mot, – synonyme d'infidélité facile à démontrer, vis-à-vis du contexte, de la situation, du registre de langue, c'est-à-dire vis-à-vis de la totalité du message inclus dans l'énoncé. C'est l'analyse linguistique qui a relevé (jusqu'au niveau de qualité que nous concevons aujourd'hui) la notion décriée et moquée de fidélité dans la traduction. Traduire est aujourd'hui non seulement respecter le sens structural, ou linguistique, du texte (son contenu lexical et syntaxique), mais aussi le sens global du message (avec son milieu, son siècle, sa culture, et, s'il le faut, la civilisation toute différente dont il provient).

C'est l'analyse linguistique aussi qui nous permet d'essayer de résoudre aujourd'hui tous les problèmes que nous pose cette définition toute nouvelle, et tellement ambitieuse, de fidélité des traductions. Le vieux débat, c'était qu'on ne pût obtenir la qualité (on disait la beauté) qu'aux dépens de la fidélité, conçue comme servitude au texte littéral. Analysant, dans le message global d'un texte, beaucoup d'informations que ne décèle pas son sens littéral, on apporte à la traduction des justifications scientifiques pour des procédés qui semblaient des «infidélités». La traduction n'est plus conçue seulement comme le respect de la forme linguistique (traduction littérale, ou fidèle), ou bien seulement comme le respect du fond (traduction libre, infidèle), mais comme la translation aussi exacte que possible «du rapport exact entre la forme et le fond de l'original»⁹, ainsi que le souhaitait Cary. C'est pourquoi Vinay et Darbelnet peuvent distinguer sept procédés licites pour effectuer la translation du rapport exact entre la forme (linguistique) et le fond (linguistique, contextuel, et situationnel) d'un texte. D'abord l'**emprunt** (comblement d'une lacune par l'importation du mot étranger : *buldozer*). Puis le **calque** (copie mot pour mot de la forme étrangère : *un économiquement faible*). Puis la traduction littérale. Mais aussi la **transposition** (traduction du texte en violant le prétendu génie de la langue incarné dans les parties du discours. «He swam *across* the river», par un chassé-croisé, donne : «Il *traversa* la rivière à la nage»). Puis

⁹ *Traduction et poésie*, dans *Babel III*, 1 (1957).

LA QUALITÉ EN MATIÈRE DE TRADUCTION

la **modulation** (traduction par un changement de point de vue sur une même situation. «Jusqu’à la dernière page» devient : «From cover to cover»). Puis encore l’**équivalence** (qui traduit cette fois une situation par une autre situation, parfaitement égale. «Comme un chien dans un jeu de quilles» équivaut rigoureusement à «Like a bull in a china shop»). Enfin l’*adaptation* (qui traduit une situation par une situation analogue, ou voisine seulement. «Pour prendre un exemple, disent Vinay et Darbelnet, on peut citer le fait pour un père anglais d’embrasser sa fille sur la bouche comme une donnée culturelle qui se passerait pas telle quelle dans le texte français... Il s’agit simplement d’un bon père de famille rentrant chez lui après un long voyage». «He kissed his daughter on the mouth», adapté, deviendra : «Il serra tendrement sa fille dans ses bras»). C’est parce que la linguistique, au sens large du terme, a mis en évidence, derrière l’énoncé linguistique, un contexte, une situation, tout un message global, que ces procédés connus (mais empiriquement) pratiqués (mais critiqués, mais honnis) peuvent rentrer la tête haute dans une *méthode* scientifique *de traduction*.

Jusqu’ici nous n’avons considéré qu’une composante de la qualité en matière de traduction : la fidélité, – et d’un seul point de vue : le point de vue scientifique, informé par la linguistique contemporaine. Il resterait à passer du moment où la traduction est une opération linguistique, à celui où elle devient une opération littéraire; à définir, au moins, la seconde composante de la qualité en fait de traduction : la composante esthétique, la beauté «littéraire».

Ce sera moins facile, parce que l’esthétique est une science beaucoup moins sûre de son objet, de ses méthodes et de ses résultats que ne l’est la linguistique. Si l’on fait une revue de tout ce qui s’est dit sur la question, que trouve-t-on? Les auteurs exigent tout d’abord de la traduction littéraire, sous le nom de qualité littéraire, tout ce que la linguistique y réintroduit scientifiquement sous le nom de fidélité linguistique au texte, au contexte, au registre de langue, à la situation géographique, historique, sociale et culturelle. Ceci réclamé, – que nous venons nous aussi d’inclure dans la qualité d’une traduction littéraire, mais au nom de la linguistique, – il suffit d’ajouter que, de plus, «pour traduire les poètes, il faut savoir se montrer poète»; et que, pour traduire un texte littéraire, le traducteur «doit... avoir

LA QUALITÉ EN MATIÈRE DE TRADUCTION

du style, ne jamais être plat, terne, impersonnel»¹⁰. Et c'est vrai : ces brèves formules résument tout ce qu'il faut. Mais comment faire? Si l'on savait répondre, on enseignerait le talent littéraire, ou poétique, dans toutes nos écoles.

On peut seulement se hasarder à indiquer ce qu'il ne faut pas faire. Ecartons à la fois l'infidélité et la *surtraduction*, qui sont des fautes justiciables de la linguistique; écartons aussi l'adaptation libre qui, quand elle ne dit pas son nom mais se présente comme une traduction, n'est qu'une contrefaçon : quel est le péril majeur pour un traducteur sur le plan littéraire? Ce sont les *disparates*, c'est-à-dire le manque d'unité de langue, dans le texte en langue d'arrivée. Passer, sans s'y trouver contraint par l'original, et dans un même texte, de la langue de Voltaire à celle de Rabelais pour aboutir à celle de Stendhal par exemple. Ou bien passer, tandis que l'original reste en *literary standard English*, du style soutenu à la langue populaire ou même vulgaire. Ou bien résoudre toutes les difficultés de la traduction, l'une après l'autre, dans n'importe quel registre de langue, sans tenir compte du registre de l'original.

Et dès qu'on traduit des textes qui ne sont pas contemporains, ni ne proviennent de la même civilisation que la nôtre, cette règle de l'unité de langue et cette condamnation des *disparates* enjoignent qu'on choisisse un *registre de translation*, puis qu'on s'y tienne. Prenant le cas d'un traducteur en français, nous nous trouvons en effet devant deux registres de translation fondamentaux, distincts, incompatibles dans la même œuvre : le choix de l'un d'entre eux commande toute l'exécution d'une traduction comme *unité de style* :

Ou bien «franciser» le texte, en décidant de le transmettre au lecteur comme si c'était un texte écrit directement en français, par un Français, pour des Français contemporains : ce qui peut impliquer de «décolorer» toutes les étrangetés de la langue étrangère, du siècle différent, de la civilisation lointaine (les transposer, les moduler, en chercher des équivalences, ou des adaptations).

Ou bien «dépayser» le lecteur français, décidant de lui faire lire le texte sans qu'il puisse oublier un seul instant qu'il est devant une autre langue, un autre siècle, une autre

¹⁰ E. Cary, *la traduction dans le monde moderne*, Genève, Georg éd., 1956, p. 75 et E. Cary, *Traduction et poésie*, dans *Babel III*, 1 (1957) p. 25.

LA QUALITÉ EN MATIÈRE DE TRADUCTION

civilisation que les nôtres.

L'un et l'autre de ces deux parti pris fondamentaux peuvent être également légitimes, selon les cas. Le seul crime littéraire c'est, dans la même œuvre, de passer (sans raisons dictées par l'original) de l'un à l'autre. À suivre ces règles, on n'aura peut-être pas acquis de talent, ni de style : on aura du moins fait tout ce qu'on peut pour ne pas défigurer ceux de l'original.

Source : *Babel*, vol. 5, n° 2, 1959, p. 87-88.